

Mairie

02 99 49 80 63

Mail : mairiedelandavran@wanadoo.fr

Site internet : www.landavran.fr

Lundi, Mardi, Jeudi 14 h – 17 h
 Vendredi 13 h 30 – 17 h 30
 Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) 10 h – 12 h 30
 Fermé les 23 et 24 octobre 2017. Un transfert d'appel sera mis en place.



Agenda

Mardi 10 Octobre	Journée citoyenne
Samedi 14 Octobre	Buffet campagnard
Dimanche 15 Octobre	Troc aux plantes
Samedi 04 Novembre	Soirée Cabaret
Vendredi 10 Novembre	Réunion Histoire et Mémoires
Samedi 11 Novembre	Commémoration à Champeaux
Mercredi 6 Décembre	Repas du CCAS
Samedi 9 Décembre	Téléthon



Transport pendant les vacances scolaires

Le lundi et le jeudi

Départ	Arrivée
Landavran (école) 13 h 28	Vitré Champ de Foire 14 h
Vitré Champ de Foire 17 h 45	Landavran 18 h 17

GRATUIT

Site Internet

Le nouveau site internet de la commune www.landavran.fr est désormais consultable en ligne. Il a été réalisé par la commission communication en partenariat avec l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France).

Buffet campagnard

Samedi 14 Octobre 2017
 à partir de 19 h à la salle communale.
 Les nouveaux habitants sont invités par la municipalité.
 Nous comptons sur votre présence.

Troc aux plantes le dimanche matin 15 octobre

Un troc aux plantes est un moment convivial où les jardiniers amateurs ou avertis peuvent s'échanger des semences, des plants à repiquer, des boutures ... ou même des livres et revues sur le jardin. C'est aussi l'occasion de discuter avec d'autres de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés.

Les éditions précédentes ont montré que même si on n'a rien à échanger, on peut venir et repartir avec quelques plants ou boutures gratuitement !

Rendez vous sur le parking du commerce pour cette nouvelle édition de 10 h à 12 h.

Organisé par la municipalité

Venez nombreux !

Après midi citoyenne

Le mardi 10 octobre de 13 h 30 à 17 h

Les seniors et les personnes disponibles sont invités à se mobiliser pour améliorer notre cadre de vie lors de notre 3^{ème} journée citoyenne.

Rendez vous à la mairie à 13 h 30.

Nous comptons sur votre présence, votre savoir faire et votre bonne humeur pour un moment de partage et convivialité.

Histoire et Mémoires de Landavran

Le projet « Histoire et Mémoires de Landavran » a reçu un écho très favorable avec la présence d'une trentaine d'habitants.

Lors de cette première réunion, des groupes de travail ont été constitués sur différents thèmes. L'objectif est de rassembler documents, photos et témoignages afin de créer une mémoire collective.

La prochaine réunion aura lieu **le vendredi 10 novembre, 20 h 30** à la mairie.

Toutes personnes intéressées seront les bienvenues.

Nous sommes à la recherche de photos relatives à la vie de la commune.

Téléthon 2017

Rendez vous le samedi 9 décembre à 14 h à la salle communale pour une randonnée.
Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.

2018 : année de recensement de la population

Pour préparer et réaliser l'enquête de recensement qui aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018**, la commune a besoin de deux agents recenseurs volontaires qui seront rémunérés.
Faire acte de candidature auprès de la mairie dans les meilleurs délais.
Etre recenseur requiert une bonne organisation et un sens aigu de la communication.

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31/12/2017

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales de sa commune de résidence s'il a effectué les démarches de recensement citoyen. Il est toutefois important de vérifier son inscription.

En cas de déménagement, pour voter dans la nouvelle commune de résidence, une démarche personnelle auprès de cette mairie est nécessaire.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/L-inscription-sur-les-listes-electorales>

RIPAME

Les animations ont commencé à Landavran. Le planning est affiché en mairie. Assistants maternels, parents, grands parents peuvent assister aux séances avec les enfants.

Pour connaître les animations dans les communes, consulter le site internet.

<http://ripamelemanege5lieux.monsite-orange.fr/>

ou contacter la responsable Vanessa Elvira

Téléphone: 07 77 09 85 70

ripamelemanegedes5lieux@orange.fr

Les prochains rendez-vous :

mardi 10 octobre, vendredis 27 octobre et 3 novembre.

Le nouveau compteur Linky : communiqué d'Enedis

Depuis décembre 2015 Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». En permettant de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire, Linky constitue un élément clé de la transition énergétique. Il offre de nouveaux services au consommateur (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Le compteur est un appareil basse puissance qui ne présente pas de risque pour la santé : il communique moins d'une minute par jour via CPL, une technologie utilisée depuis 50 ans déjà, et fonctionne comme les compteurs actuels le reste du temps. Sa pose est gratuite et obligatoire et les habitants sont informés de la date de passage du technicien de SFATD-OK SERVICE 30 à 45 jours en amont, par courrier. **Le déploiement se déroulera à LANDAVRAN en octobre 2017.** Pour toute information complémentaire, un numéro vert Linky est à votre disposition : 0 800 054 659 ou www.enedis.fr/linky.

Recensement citoyen

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Désormais, entre le 16ème et jusqu'à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.